



## Question rappel indexation loyer

Par **Alex trap**, le **15/10/2017** à **00:59**

Bonjour tout le monde :D

Voila j'ai un petit soucis avec ma propriétaire.

J'ai conclu un contrat de bail le 1 Septembre 2016, et j'avais prévu de rester dans l'appartement pendant environ 2 ans.

Seulement, il y a eu une indexation du loyer en Juillet 2017, augmentant ce dernier de 20€. Seulement, je n'étais en aucun cas au courant de cette indexation, et la propriétaire a continué de me prélever le loyer habituel sur mon compte jusqu'en Octobre. En effet, début Octobre, elle vient me trouver pour me faire part de ce nouveau loyer (enfin), et me demande de payer le rappel, qui équivaut aux mois passés depuis la nouvelle indexation, sans concrètement payer le nouveau montant du loyer. Dans mon cas, on a donc Juillet, Août, Septembre et Octobre, ce qui équivaut environ à 80€... Je souhaiterais donc savoir si elle est en possibilité de me réclamer cet argent, sachant qu'elle ne m'a pas mis au courant de cette augmentation du loyer avant Octobre 2017.

Merci d'avance pour votre aide :)